

Etape 3 du parcours de formation des bénévoles d'accompagnement en exercice

Référentiel de formation intitulé « Formation continue »

Public cible :

Bénévoles d'accompagnement en exercice, c'est-à-dire des bénévoles réellement engagés sur le terrain, dans l'accompagnement des personnes en grande souffrance, parce que fragilisées par la maladie grave, le grand âge, la mort ou le deuil, et ce quelque soit l'âge, la situation ou le lieu où se trouvent ces personnes (institution ou domicile).

Ces bénévoles ont préalablement :

- suivi la formation initiale, à savoir l'étape 2 du parcours de formation
- satisfait aux exigences de recrutement après entretien avec psychologue et responsable associatif
- réalisé les temps d'immersion et de parrainage, sur le terrain, selon les modalités proposées par l'association d'appartenance

Objectifs de la formation :

Permettre à chaque bénévole d'accompagnement **d'approfondir différents sujets en lien avec la pratique d'accompagnement**, soit dans son contexte actuel, soit dans la perspective de découverte de nouveaux contextes.

Quelques exemples de thèmes à approfondir par les bénévoles d'accompagnement :

- en lien avec **leur propre engagement** dans l'accompagnement
 - o réflexion sur les motivations
 - o etc
- soit en lien avec une **meilleure connaissance de soi dans la relation à l'autre**
 - o l'écoute active
 - o la communication verbale et non verbale
 - o la distance dans la relation d'accompagnement
 - o etc
- soit en lien avec un **public particulier** de personnes accompagnées
 - o accompagnement des personnes âgées atteintes de maladie neurologique dégénérative
 - o accompagnement des enfants
 - o accompagnement de personnes en deuil
 - o etc
- soit pour explorer **d'autres lieux d'accompagnement**
 - o le domicile
 - o le milieu psychiatrique
 - o le milieu carcéral
 - o le monde de l'exclusion
 - o etc
- soit pour explorer des **situations vécues sur le terrain** et qui ont été source de difficultés
 - o partenariat avec les professionnels de santé
 - o les transmissions avec les professionnels de santé
 - o questionnements éthiques vécus par les professionnels en situation de soin

Durée de la formation :

Chaque bénévole d'accompagnement en exercice participe annuellement à un à deux modules thématiques de 2 journées chacun, soit 15 à 30h.

Choix des intervenants :

La formation continue des bénévoles d'accompagnement est placée sous la **responsabilité exclusive de l'association d'accompagnement et organisée en partenariat avec les professionnels de santé.**

Quant aux intervenants assurant cette formation : il s'agit de professionnels et de bénévoles ayant des compétences non seulement sur le thème abordé mais aussi sur le plan pédagogique.